

Engagement carbone 2026- 2030 Gamma Industries

**construire aujourd'hui l'industrie
bas carbone de demain**

objectif 2030

-30 %

**d'émission
brute vs2024**

KPI STRATEGIQUE

≤ 30 tCO₂e / M€

Ratio (carbone /CA)

Résultats déjà obtenues

2024 (référence)	2025
1 440 tCO₂e	613 tCO₂e
42.3 tCO₂e/M€	22.4 tCO₂e/M€

**-48 % d'intensité carbone
entre 2024 et 2025**

1. CONTEXTE ET AMBITION CLIMAT :

1. POURQUOI ?

- Engagement bas carbone depuis 2022
- Attentes croissantes des clients et du marché
- Exigences EcoVadis et RSE
- Contribution à la transition environnementale du secteur du bâtiment

2. COMMENT ?

- Bilan carbone annuel (scopes 1, 2 et 3)
- Actions de réduction suivies et mesurées
- Actions concrètes de réduction structurées et suivies.
- Mobilisation des équipes et partenaires
- Amélioration continue de la performance environnementale

3. objectifs 2030

- -30 % d'émissions de GES vs 2024
- Objectifs par scope 1, 2 et 3
- Suivi annuel du bilan carbone
- Dispositif de suivi et gouvernance formalisé.
- Jalons intermédiaires 2026-2028

4. Un pilotage basé sur l'amélioration continue

- Système de management environnemental structuré.
- Logique d'amélioration continue (PDCA) : planification → mise en œuvre → vérification → actions .
- Suivi structuré des indicateurs clés (carbone, énergie, eau, déchets).
- Certification ISO 14001 envisagée à moyen terme.
- Reconnaissance par tierce partie indépendante.

2. RÉFÉRENTIEL DE MESURE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE :

Bilan carbone complet

- Bilan carbone **consolidé chaque année**, couvre **les scopes 1, 2 et 3**.
- Inclut les principales sources :
énergie, transports, déchets, réemploi.

Suivi annuel structuré

- Données collectées par le **service QHSE**.
- Mise à jour **chaque année**.
- Permet de suivre :
 - l'évolution des émissions
 - un historique fiable
 - l'intensité carbone (CA).

Année de référence : 2024

- Année de base pour la trajectoire climat.
- Point de départ des objectifs de réduction.
- Suivi des performances **globales et par scope**.

3. BILAN CARBONE 2025 ET PRINCIPAUX POSTES D'ÉMISSIONS:

3.1 ÉVOLUTION 2022–2025 : ÉMISSIONS ET INTENSITÉ CARBONE

Entre 2022 et 2025, Gamma Industries a fortement réduit son empreinte carbone, en agissant simultanément sur l'énergie, les transports et le développement du réemploi.

Les bilans successifs montrent une baisse importante des émissions brutes et une amélioration marquée du ratio carbone / chiffre d'affaires, ce qui confirme l'efficacité des actions engagées .

Tableau 1 : Évolution des émissions de GES, du chiffre d'affaires et de l'intensité carbone (2022–2025)

Année	Émissions totales brutes (t CO ₂ e)	Chiffre d'affaires (M€)	Ratio carbone / CA (t CO ₂ e / M€)
2022	1 456	30,7	47,3
2023	1 678	38,1	42,9
2024	1 440	33,1	42,3
2025	613	27,3	22,4

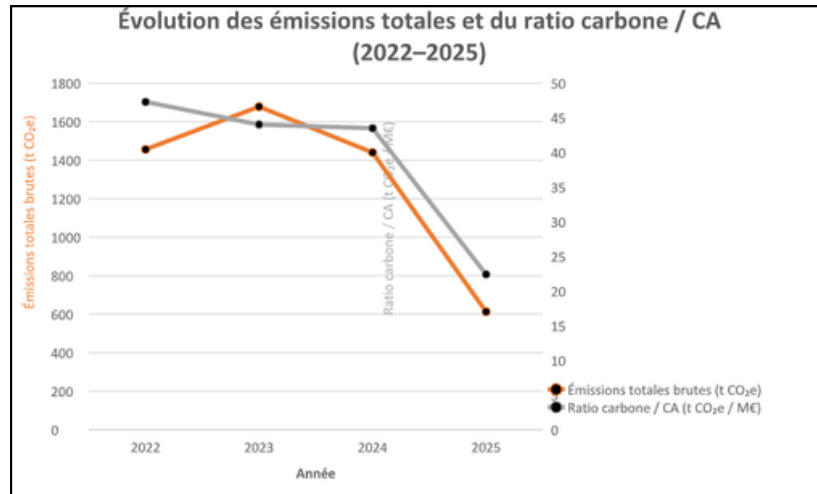


Figure 1 : Évolution des émissions totales de GES et de l'intensité carbone (2022–2025)

Les résultats montrent une baisse globale des émissions et une amélioration du ratio carbone / chiffre d'affaires. Cela confirme l'efficacité des actions mises en place et une meilleure performance carbone, même en cas d'évolution de l'activité.

3.2 SYNTHÈSE DU BILAN CARBONE 2025

Le bilan 2025 constitue une première année de suivi permettant d'évaluer les résultats de la trajectoire climat définie à partir de l'année de référence 2024.

Tableau 2 : Synthèse du bilan carbone 2025 et des émissions évitées par le réemploi

Indicateur	2025
Émissions totales brutes (t CO ₂ e)	613,2
Chiffre d'affaires (M€)	27,3
Ratio carbone / CA (t CO ₂ e / M€)	22,4
Émissions évitées par réemploi (t CO ₂ e)	387,4

En 2025, Gamma Industries a réduit son intensité carbone à 22,4 t CO₂e/M€ contre 43,5 t CO₂e/M€ en 2024, grâce aux actions engagées sur le réemploi, l'énergie et la logistique.

3.3 RÉPARTITION DES ÉMISSIONS 2025 PAR GRANDS POSTES

La décomposition des émissions par grands postes permet d'identifier les principaux leviers de réduction et de prioriser les actions.

Tableau 3 : Répartition des émissions 2025 par grands postes et rôle du réemploi

Poste principal	Émissions 2025 (t CO ₂ e)	Commentaire
Énergie (électricité, gaz, fuel, eau)	94,2	Consommations des sites industriels
Transports de marchandises (amont/aval)	811,3	Poste dominant, malgré une baisse par rapport à 2023-2024
Déplacements (pro + domicile-travail)	94,7	En baisse grâce aux actions de mobilité durable
Déchets	0,4	Impact climatique très faible
Réemploi (émissions évitées)	-387,4	Levier majeur de réduction en 2025 (émissions évitées par réemploi)

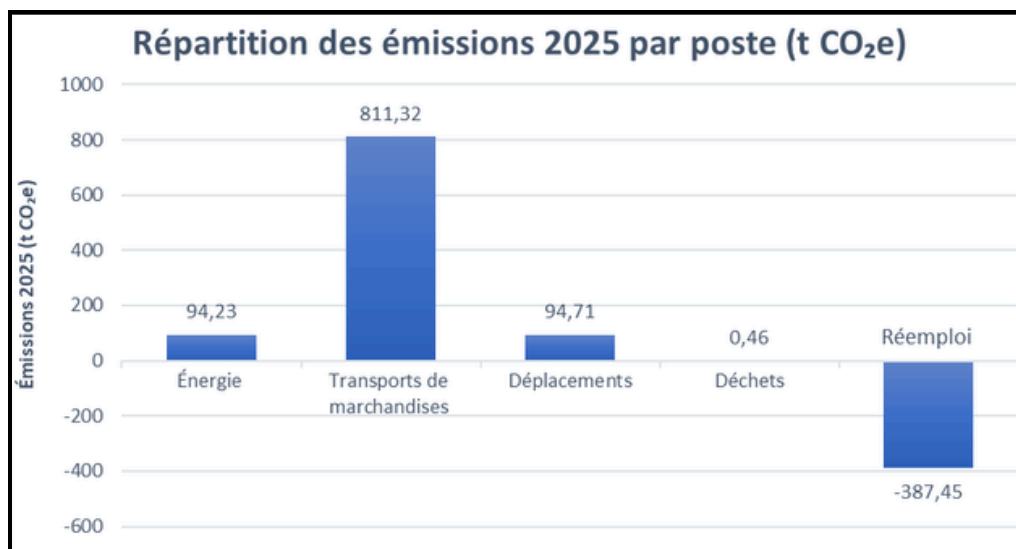


Figure 2 : Répartition des émissions 2025 par grands postes et contribution du réemploi

En 2025, les transports de marchandises dominent les émissions, devant l'énergie et les déplacements, tandis que les déchets sont négligeables. Le réemploi reste un levier clé pour réduire l'empreinte carbone.

3.4 DÉFINITION DES SCOPES ET PÉRIMÈTRE RETENU POUR LE BILAN CARBONE 2025

SCOPE 1 – Émissions directes

Émissions directes liées aux installations et véhicules de Gamma Industries :

- Consommation de fuel, fioul et gaz (chauffage, équipements, engins)
- Carburant des véhicules de société

SCOPE 2 – Énergie achetée

Émissions indirectes liées à l'énergie achetée :

- Électricité consommée (bureaux, ateliers, process)
- Les émissions sont générées chez le producteur d'électricité.

SCOPE 3 – Chaîne de valeur (amont + aval)

Émissions indirectes en amont et en aval des opérations :

◆ AMONT (avant les activités de l'entreprise)

- Transport des matières premières
- Déplacements domicile-travail salariés.
- Achats de services .
- Gestion des déchets et consommation d'eau

◆ AVAL (après production)

- Transport et distribution produits vers clients

◆ RÉEMPLOI (émissions évitées)

- Emissions évitées grâce à la réutilisation des matériaux
- Comptabilisé en négatif, car cela réduit les émissions de la chaîne de valeur.

3.5 RÉPARTITION DES ÉMISSIONS 2025 PAR SCOPE

La lecture des émissions par scope permet de distinguer les émissions directes, celles liées à l'énergie achetée et celles issues de la chaîne de valeur, conformément au référentiel classique scopes 1, 2 et 3.

Tableau 4 : Répartition des émissions 2025 par scope et émissions évitées par le réemploi

Élément	Description	Émissions 2025 (t CO ₂ e)
Scope 1	Émissions directes (combustion, fuel, gaz, etc.).	114,5
Scope 2	Électricité et énergie achetée.	10,6
Scope 3 - amont	Transport des marchandises en amont (réceptions...).	533,5
Scope 3 - aval	Transport des marchandises en aval (expéditions...).	342
Scope 3 - réemploi	Émissions évitées (intégrées dans le scope 3).	-387,5
Scope 3 - total	Total net du scope 3 dans le bilan 2025.	488

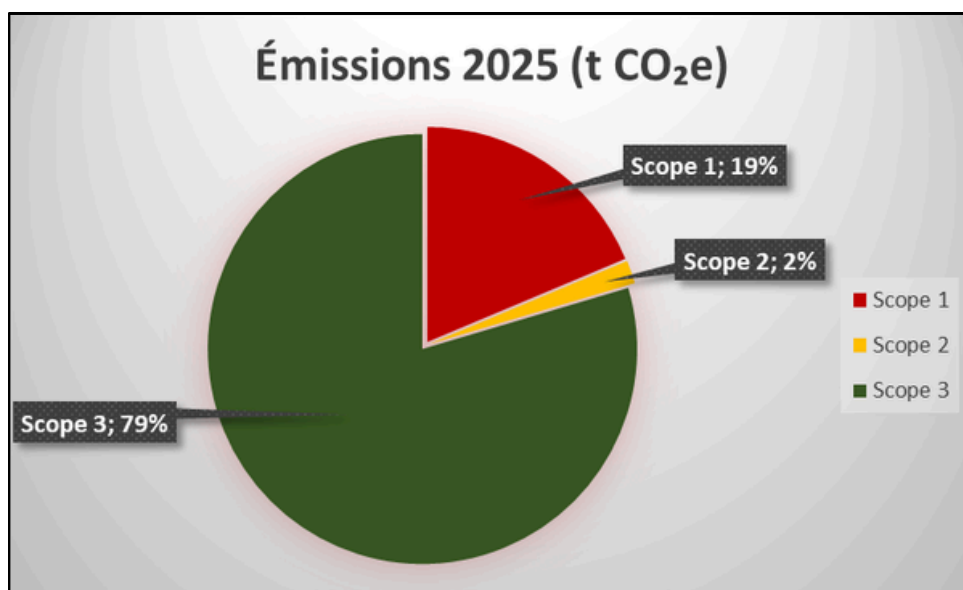


Figure 3 : Répartition des émissions 2025 par scope (scopes 1, 2 et 3)

En 2025, **le scope 3** représente la plus grande part des émissions de Gamma Industries, bien devant les **scopes 1 et 2**.

Donc, les efforts doivent surtout se concentrer sur la chaîne de valeur (transport, déplacements, fin de vie), tout en continuant à améliorer la consommation d'énergie des sites.

4. OBJECTIFS CLIMATIQUES 2026-2030 (GLOBAUX) :

À partir de notre bilan carbone, nous formalisons une trajectoire de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030, en cohérence avec les enjeux de transition bas carbone de notre secteur ainsi qu'avec les attentes de nos parties prenantes (clients, fournisseurs, organismes d'évaluation RSE, etc.).

Ces objectifs s'appuient sur les émissions de référence des années 2022, 2023, 2024 et 2025 et couvrent l'ensemble des scopes 1, 2 et 3, afin de piloter la réduction des émissions sur l'ensemble du périmètre de notre chaîne de valeur.

4.1 OBJECTIF GLOBAL DE RÉDUCTION À HORIZON 2030

Nous visons une réduction d'au moins 30 % de nos émissions brutes de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 2024. Cet objectif porte sur l'ensemble des émissions des scopes 1, 2 et 3, telles que définies dans notre bilan carbone de référence 2024.

Tableau 5 : Objectif global de réduction des émissions de GES à horizon 2030 par rapport à 2024

Référence et cible globale	Valeur (t CO ₂ e)
Émissions brutes 2024 (scopes 1 + 2 + 3)	1440
Objectif 2030 (-30 % vs 2024)	≈ 1008
Émissions brutes 2025 (scopes 1 + 2 + 3)	613

L'année 2024 constitue l'année de référence de notre trajectoire climat. Le niveau d'émissions atteint en 2025 montre que **nous avons SURPERFORME** cette trajectoire, tout en maintenant notre objectif officiel de réduction de 30 % de nos émissions d'ici 2030 par rapport à 2024.

4.2 COHÉRENCE AVEC UNE TRAJECTOIRE "SCIENCE-BASED"

Objectif de réduction de -30% des émissions entre 2024 et 2030, soit une baisse annuelle moyenne de 6 à 7%.

Cette trajectoire est cohérente avec les objectifs climatiques visant à limiter le réchauffement sous 2°C.

Gamma Industries prévoit de renforcer son alignement avec les standards climat, notamment l'initiative SBTi, avec une formalisation à moyen terme.

4.3 Objectifs intermédiaires 2026–2028

Pour piloter opérationnellement notre trajectoire, nous nous fixons des jalons intermédiaires indicatifs sur la période 2026–2028. Ces jalons tiennent compte de la forte baisse déjà observée entre 2024 et 2025 et visent à rester durablement en dessous de la trajectoire compatible avec notre objectif de réduction de 30 % d'ici 2030 par rapport à 2024.

Tableau 6 : Objectifs intermédiaires d'émissions brutes (2025–2030)

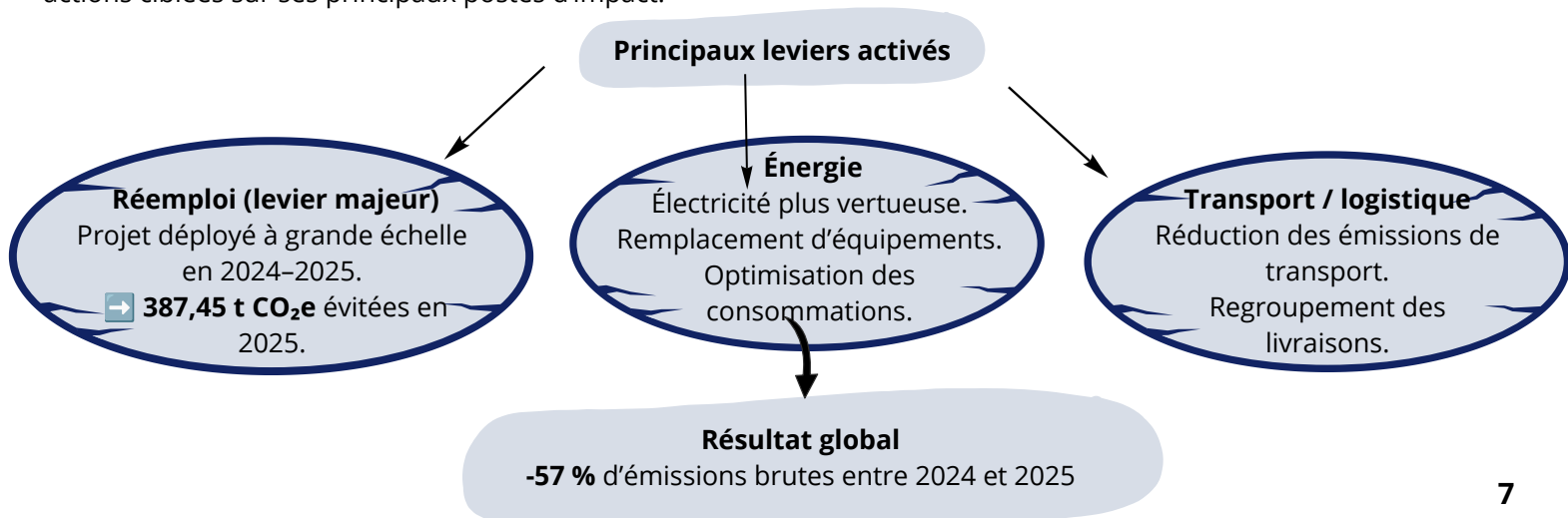
Année	Objectif indicatif d'émissions brutes (t CO ₂ e)	Commentaire
2025	613,2	Réalisé , bilan incluant le réemploi
2026	≤ 1300	Poursuite des actions sur l'énergie, les transports et la mobilité
2027	≤ 1200	Montée en puissance du réemploi et de l'écoconception
2028	≤ 1100	Consolidation des gains logistiques et énergétiques
2030	≈ 1008	Atteinte de l'objectif global (-30 % vs 2024)

Les objectifs intermédiaires permettent de sécuriser l'atteinte de la cible 2030 tout en tenant compte des variations d'activité.

Les résultats obtenus en 2025 montrent déjà une avance très significative, offrant une marge de sécurité pour absorber d'éventuelles variations d'activité tout en poursuivant les efforts de décarbonation engagés.

4.4 PREMIERS RÉSULTATS OBTENUS ENTRE 2024 ET 2025

Une baisse significative des émissions entre 2024 et 2025, Gamma Industries a réduit ses émissions de CO₂ grâce à des actions ciblées sur ses principaux postes d'impact.



5. OBJECTIFS DE RÉDUCTION PAR SCOPE 1, 2 ET 3 :

En complément de l'objectif global, Gamma Industries définit des objectifs de réduction par scope 1, 2 et 3. Ces objectifs rendent la trajectoire climat plus lisible et répondent aux attentes d'EcoVadis en matière de cibles de réduction absolues, datées et différenciées selon les scopes.

5.1 OBJECTIFS PAR SCOPE À HORIZON 2030

Les objectifs par scope à horizon 2030 sont basés sur le bilan carbone de référence 2024. Ils concernent des valeurs absolues d'émissions, avec une échéance fixée à 2030.

Tableau 7 : Objectifs de réduction par scope à horizon 2030

Scope	Émissions de référence 2024 (t CO ₂ e)	Objectif 2030 (t CO ₂ e)	Objectif 2030 (% vs 2024)
1	184	≤ 140	-24%
2	33	≤ 26.5	-20%
3	1182	≤ 858	-27%

Ces objectifs par scope viennent compléter la cible globale de réduction. Ils définissent des réductions absolues, datées et alignées avec les exigences d'EcoVadis pour les scopes 1, 2 et 3.

5.2 COMMENTAIRE PAR SCOPE

Scope 1 - Émissions directes

- Réduction des émissions liées aux installations et équipements détenus ou contrôlés par l'entreprise

Scope 2 - Énergie achetée

- Réduction des émissions liées à l'électricité consommée sur les différents sites

Scope 3 - Chaîne de valeur

- Réduction des émissions indirectes amont et aval
- Amélioration de la maîtrise des postes les plus contributifs

6. PLAN D' ACTIONS DE RÉDUCTION 2026-2030 :

Le plan d'actions climat 2026-2030 de Gamma Industries repose sur plusieurs leviers opérationnels, déjà engagés depuis 2024-2025, qui seront renforcés pour atteindre les objectifs de réduction des émissions.

6.1 ACTIONS SUR LE SCOPE 1 – ÉNERGIE, FUEL ET ÉQUIPEMENTS

Les actions sur le scope 1 concernent principalement la réduction des émissions directes des sites, notamment liées à la consommation de fuel et de gaz

Tableau 8 : Principales actions 2026-2030 sur le scope 1

Axe d'action	Résumé des actions	Résultat attendu
Combustibles (fuel, gaz)	<ul style="list-style-type: none"> Réduire la consommation de fuel et de gaz grâce à une meilleure isolation et un réglage plus efficace des chaudières. 	<ul style="list-style-type: none"> Moins d'émissions polluantes et moins de consommation d'énergie.
Installations et équipements	<ul style="list-style-type: none"> Remplacer les compresseurs et équipements les plus énergivores par des modèles performants 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction durable de la consommation d'énergie.
Substitution énergétique	<ul style="list-style-type: none"> Étudier et utiliser une solution de chauffage moins carbonée. 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution des émissions de CO₂.
Récupération de chaleur et substitution de combustibles	<ul style="list-style-type: none"> Faire une étude d'ici 2027 sur la récupération de chaleur et la substitution partielle du fuel/gaz 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction durable des émissions liées aux activités du site.
Déplacements professionnels	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les déplacements, privilégier visio et covoiturage, optimiser les tournées 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de la consommation de carburant et des émissions associées.

6.2 ACTIONS SUR LE SCOPE 2 – ÉLECTRICITÉ ET PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Les actions sur le scope 2 portent sur la réduction des consommations d'électricité et l'amélioration du profil carbone de l'énergie achetée.

Tableau 9 : Principales actions 2026-2030 sur le scope 2

Axe d'action	Actions principales	Résultat attendu
Bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser le chauffage, la ventilation et l'éclairage des sites. 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de la consommation d'électricité
Process de production	<ul style="list-style-type: none"> Suivre les consommations d'électricité par poste et supprimer les consommations 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution de la demande en électricité
Approvisionnement en électricité	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la part d'électricité moins carbonée dans le mix énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des émissions de carbone du scope 2
Comportements des salariés	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les équipes aux écogestes énergétiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des économies d'énergie au quotidien

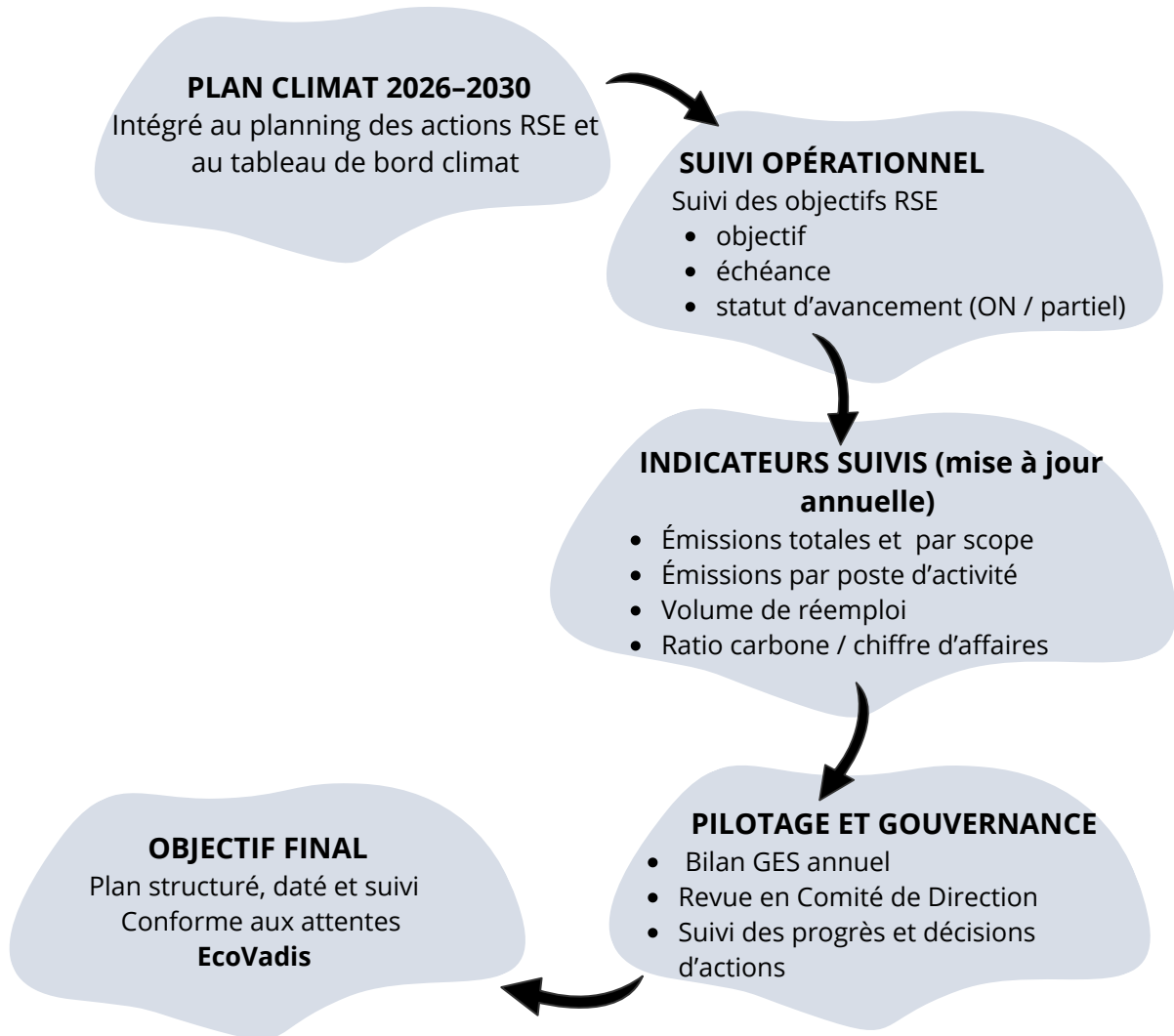
6.3 ACTIONS SUR LE SCOPE 3 – TRANSPORTS, DÉPLACEMENTS, DÉCHETS, PRODUIT

Le scope 3 étant le plus important, le plan climat 2026–2030 concentre une part majeure des efforts sur les transports, la mobilité des salariés, les déchets et la fin de vie des produits.

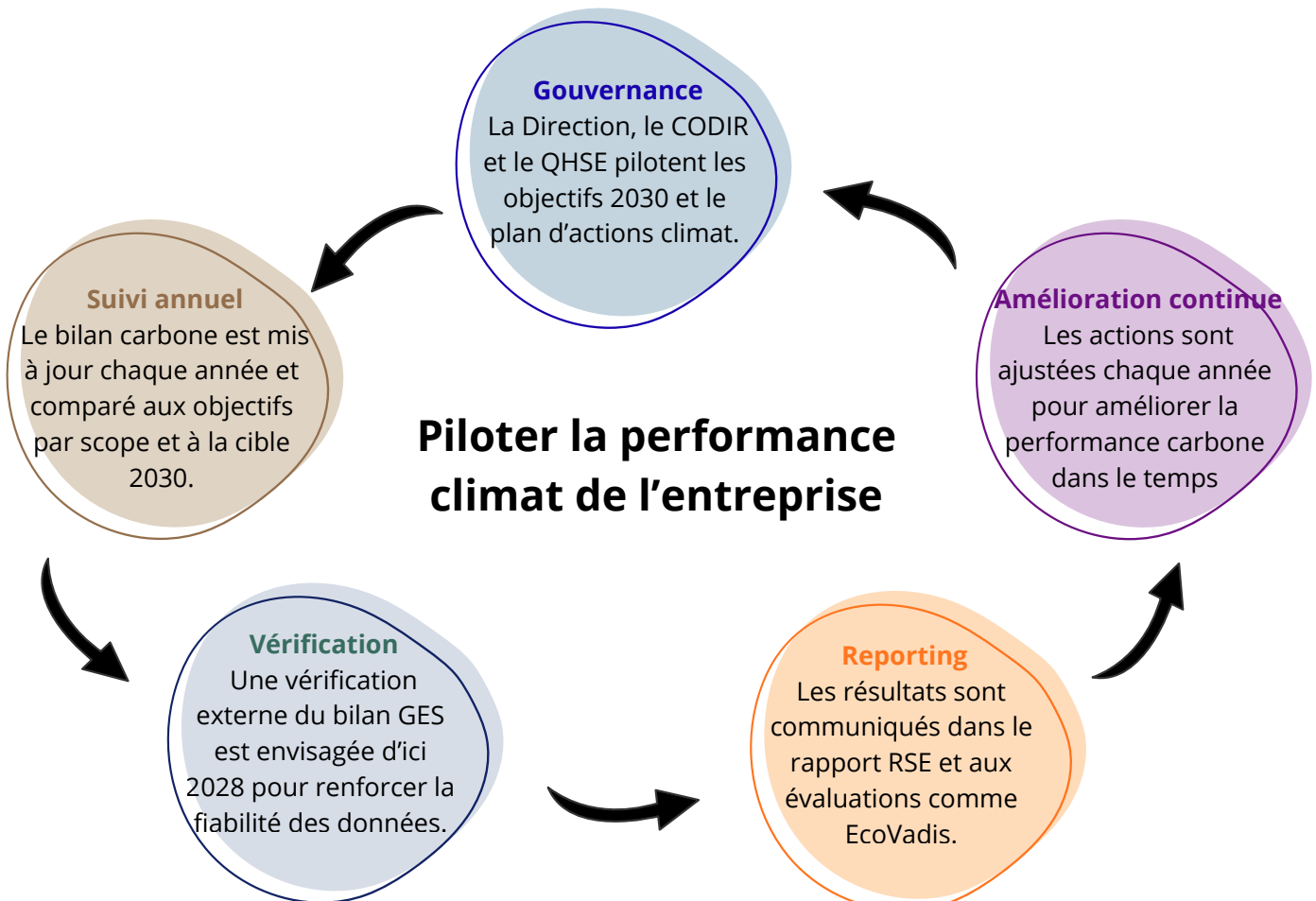
Tableau 10 : Principales actions 2026–2030 sur le scope 3

Axe d'action	Action résumée	Résultat attendu
Transports de marchandises	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser les tournées, regrouper les livraisons, privilégier des transporteurs engagés 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des émissions de transport
Mobilité des salariés	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir et organiser le télétravail, encourager covoiturage et transports collectifs, réunions à distance 	<ul style="list-style-type: none"> Moins de déplacements polluants
Déchets et valorisation	<ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec d'autres entreprises pour déployer une solution de déconstruction des dalles (séparation bois / acier / autres matériaux et envoi vers les bonnes filières). 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des rebuts de production et baisse des tonnages de déchets enfouis.
Réemploi	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le volume de dalles réemployées sur les projets en cours et à venir, en industrialisant les solutions de réemploi et en s'appuyant sur les dispositifs de soutien de l'ADEME. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des émissions évitées grâce au réemploi et baisse nette des émissions de scope 3.
Écoconception	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les travaux d'éco-conception (produits simplifiés, moins de pièces) et utiliser les ACV/FDES pour orienter nos choix techniques et la sélection de nos fournisseurs. Nous avons également acquis un logiciel dédié aux ACV et FDES afin de renforcer le pilotage environnemental de nos produits. 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de l'empreinte carbone des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie (matières, production, transport, fin de vie).
Gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Suivre chaque année la consommation d'eau des sites (en m³), analyser les écarts, prévenir les fuites et optimiser les usages en s'appuyant sur les dispositifs existants de traitement des eaux usées et de rétention des eaux d'extinction. 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'une consommation d'eau déjà faible et limitation des impacts sur les ressources en eau et le milieu naturel.

6.4 Lien avec le suivi opérationnel RSE



7. SUIVI, GOUVERNANCE ET REPORTING CLIMAT :



Boucle d'amélioration continue du pilotage climat

8. PRODUITS & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

8.1 INTÉGRATION DES ACV ET FDES

Gamma Industries évalue l'impact environnemental de ses produits grâce aux ACV et aux FDES, afin de comprendre les impacts, améliorer la conception et réduire les émissions dès la fabrication.

8.2 RÉEMPLOI, DÉCONSTRUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

En fin de vie, les produits sont démontés, triés et orientés vers des filières de réemploi et de recyclage.

Cette démarche réduit les déchets, réutilise les matériaux et diminue les émissions de CO₂. En 2025, elle a permis d'éviter 387,45 tCO₂e.

8.3 UTILISATION DES DONNÉES PRODUITS DANS LA TRAJECTOIRE CLIMAT

Les ACV et les données de réemploi améliorent le suivi des émissions, notamment du scope 3, et relient directement les produits à la stratégie climat de l'entreprise.

8.4 MATIÈRES RECYCLÉES ET DÉCHETS DANGEREUX

L'entreprise suit :

- la part de matériaux recyclés utilisés,
- le traitement sécurisé des déchets dangereux.

CONCLUSION

Toutes ces actions permettent de réduire l'impact environnemental global des produits tout au long de leur cycle de vie, de la fabrication jusqu'à la fin de vie.

9. Risques climatiques et adaptation

1. Risques climatiques identifiés

Risques physiques

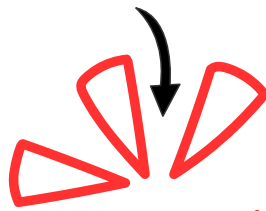
- Canicules
- Inondations
- Événements extrêmes
- Stress hydrique

Risques de transition

- Nouvelles réglementations
- Attentes clients
- Hausse du coût du carbone
- Exigences de décarbonation

2. ÉVALUATION DES RISQUES (2026-2027)

- Analyse des sites industriels
- Étude des chaînes logistiques
- Identification des scénarios climatiques
- Analyse de la vulnérabilité des installations
- Estimation des impacts (production, coûts, délais)
- Priorisation des risques à traiter



Impacts potentiels sur :

- La continuité d'activité
- Les coûts de production et logistique
- La disponibilité des ressources
- La compétitivité

3. PLAN D'ADAPTATION

Mesures opérationnelles

- Stocks de sécurité (matières, produits).
- Équipements redondants.
- Adaptation des horaires (fortes chaleurs).

Continuité d'activité

- Sécurisation des accès aux sites
- Renforcement logistique (alternatives de transport, itinéraires de secours)

Gestion des crises

- Mise à jour des procédures d'urgence.
- Exercices périodiques de gestion de crise .

Identifier les risques, évaluer les impacts et définir un plan d'adaptation.